

# Valenton, France – Veolia et le SIAAP inaugurent une unité de biométhane hors-norme

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2024

Le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) et Veolia ont inauguré la plus importante unité française de production de biométhane issu de l'assainissement des eaux usées, en présence de François-Marie Didier, président du SIAAP, d'Antoine Frérot, président du Groupe Veolia, d'Anne Le Guennec, directrice de la division Technologies de l'eau mondiales Veolia, de Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GrDF, de Metin Yavuz, maire de Valenton et de Bachir Bakhti, sous-préfet de Nogent-sur-Marne et d'autres locaux.

Fruit de deux ans d'études et de travaux, et implantée sur l'usine de Seine Valenton (Val-de-Marne), cette installation permettra chaque année, à compter de 2025, d'injecter 45 GWh d'énergie carbonante dans le réseau GrDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 10 000 foyers. Cette unité est la première en France à atteindre une telle capacité de traitement, avec une capacité maximale d'injection de 1 300 Nm<sup>3</sup>/h de biométhane (équivalent au traitement d'un maximum de 1 800 Nm<sup>3</sup>/h de biogaz), soit une puissance installée de l'unité de 11,5 MW. La solution permettant de purifier le biogaz et de produire du biométhane a été développée par Biothane, filiale de Veolia. Une solution numérique Hubgrade optimise en outre la gestion intelligente des flux de biogaz sur le site. S'appuyant sur un investissement de 18,5 millions d'euros sur le site exploité par SIVAL, société d'économie mixte dont Veolia est actionnaire, cette unité de production "hors-norme" a été réalisée par le groupement d'entreprises mené par OTV, filiale de Veolia spécialisée dans la construction d'usines de traitement des eaux et des boues.

Mise en service en 1987, l'usine de Seine Valenton est l'une des six stations de purification du SIAAP. Deuxième plus importante usine de traitement en France et en Europe, elle traite les eaux usées d'une grande partie du bassin de l'est et du sud-est parisien, soit l'équivalent de 2,2 millions d'habitants.